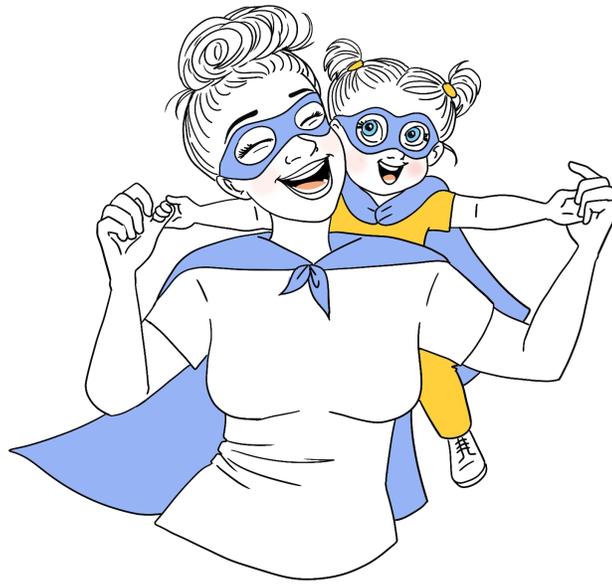


NOTRE PROGRAMME DE FORMATION

CAP AEPE

(ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE)



Candidats EN ALTERNANCE
420h en distanciel

PRÉAMBULE

Edumiam prépare uniquement sur les **3 épreuves professionnelles (EP1, EP2 et EP3)** ; il est demandé au candidat de justifier de l'obtention ou de la préparation en cours des examens aux épreuves générales

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Bloc 1 (EP1) : Accompagner le développement du jeune enfant**
- **Bloc 2 (EP2) : Exercer son activité en accueil collectif**
- **Bloc 3 (EP3) : Exercer son activité en accueil individuel**

THÈMES ET ACQUISITIONS À L'ISSUE DE LA FORMATION

BLOC 1 - Accompagner le développement du jeune enfant

COMPÉTENCE 1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte

SOUS-COMPÉTENCE 1 - IDENTIFIER LE CADRE DE SON INTERVENTION POUR SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- Le rôle de l'Etat
- Les politiques publiques petite enfance
- Les institutions d'accueil et les organisations petite enfance
- Handicap et petite enfance

SOUS-COMPÉTENCE 2 - DÉTERMINER LE DEGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'AUTONOMIE DE L'ENFANT

- Bases de biologie pour comprendre le fonctionnement du corps de l'enfant
- Le cerveau de l'enfant : immaturité, besoins et dépendance de l'enfant
- Le rôle de l'adulte dans la sécurité et l'accompagnement de l'enfant
- L'importance de l'environnement de l'enfant dans son développement

SOUS-COMPÉTENCE 3 - IDENTIFIER LES RESSOURCES ET CONTRAINTES TECHNIQUES DE SON INTERVENTION

- Les réglementations : aires de jeux, équipements, matériel
- Le choix des produits d'hygiène, éducatifs et d'entretien
- L'aménagement des locaux

COMPÉTENCE 2 - Adopter une posture professionnelle adaptée

SOUS-COMPÉTENCE 1 - PRENDRE EN COMPTE LES DIMENSIONS ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DE SON INTERVENTION

- Le passage de l'éducation à l'éducatif dans la construction de sa posture professionnelle
- L'éthique et la déontologie professionnelles
- Les droits des enfants
- Les fonctions parentales : être parent aujourd'hui
- Les problématiques socio-économiques en lien avec la petite enfance : précarité financière, migration, handicap

SOUS-COMPÉTENCE 2 - PRENDRE EN COMPTE LA DIMENSION DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- La sécurité physique de l'enfant
- La sécurité au travail : les EPI, l'hygiène, accidents du travail et maladies professionnelles
- La prévention des risques physiques, psychologiques et biologiques

SOUS-COMPÉTENCE 3 - ADOPTER UN REGARD CRITIQUE SUR SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- La responsabilité engagée en tant que professionnel de la petite enfance
- La construction de sa pratique professionnelle : l'observation et l'auto évaluation
- La communication professionnelle

COMPÉTENCE 3 - Mettre en oeuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

- Définition du jeu libre et prérequis
- Le rôle de l'adulte dans le jeu libre
- L'aménagement de l'espace selon l'âge et les capacités de l'enfant

COMPÉTENCE 4 - Mettre en oeuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

- L'éveil pour l'enfant et pour l'adulte
- L'organisation de l'atelier d'éveil en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant
- Le déroulé de l'atelier

COMPÉTENCE 5 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

- L'enfant et les soins
- Le rôle du professionnel
- Les soins liés à l'hygiène corporelle
- Les soins liés à l'élimination
- Les soins liés à l'alimentation
- Les soins liés au sommeil

COMPÉTENCE 6 - Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

- L'enfant sain et l'enfant malade
- Les maladies chez l'enfant
- Les procédures médicaux et d'urgence
- Les gestes de premier secours
- Bientraitance et maltraitance
- La responsabilité des professionnels dans la détection de la maltraitance
- Le signalement

BLOC 2 - Exercer son activité en accueil collectif

COMPÉTENCE 1 - Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

- La sécurité affective
- Le développement de la communication chez le jeune enfant
- Le rôle de l'adulte dans la construction de la communication
- Les obstacles à la communication
- Le développement du langage

COMPÉTENCE 2 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

SOUS-COMPÉTENCE 1 - ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC LA FAMILLE

- Les théories de la communication : communication bienveillante et communication non violente
- La place des professionnels et des parents
- Les différents supports de communication
- Les transmissions

Sous-compétence 2 - Inscrire son travail auprès d'une équipe pluridisciplinaire

- Le positionnement professionnel dans une équipe
- La communication en équipe
- Les écrits professionnels

COMPÉTENCE 3 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

- Le rôle, la charte et les missions de l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)
- L'organisation scolaire
- La réglementation et le partage des responsabilités
- La prévention sanitaire et médicale à l'école maternelle

COMPÉTENCE 4 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux

- Les différentes techniques d'entretien dans l'accueil collectif
- Les protocoles d'entretien
- Le rôle du professionnel

BLOC 3 - Exercer son activité en accueil individuel

COMPÉTENCE 1 - Organiser son action

Sous-compétence 1 - Élaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail et s'adapter à une situation imprévue

- Le lieu d'accueil de l'Assistant Maternel Agréé (AMA)
- Le projet d'accueil
- La journée type et le planning d'activités
- Les lieux ressources
- Les imprévus

Sous-compétence 2 - Suivre l'état des stocks

- Définition et principes
- Les outils de suivi des stocks

COMPÉTENCE 2 - Négocier le cadre d'accueil

- La procédure d'agrément
- Le contrat de travail
- Droits, obligations et assurance
- Les parents usagers et partenaires

COMPÉTENCE 3 - Assurer des activités d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

- L'hygiène et la tenue professionnelle
- Les techniques d'entretien à domicile
- Les risques chimiques et toxicologiques

COMPÉTENCE 4 - Élaborer des repas

SOUS-COMPÉTENCE 1 - CONCEVOIR DES REPAS

- Le rôle de la nutrition dans le développement de l'enfant
- La diversification alimentaire
- La qualité sanitaire : risques, commercialisation et allergies
- Le budget

SOUS-COMPÉTENCE 2 - PRÉPARER DES REPAS EN MILIEU FAMILIAL

- Le rangement et conditionnement des aliments
- Le choix et l'utilisation des matériels
- Les techniques de préparation des repas
- Les intoxications alimentaires

SOUS-COMPÉTENCE 3 - SERVIR UN REPAS EN MILIEU FAMILIAL

- Les préférences et comportements alimentaires
- Le rôle de l'adulte pour susciter l'appétit et accompagner les expérimentations de l'enfant
- Les habitudes alimentaires
- Le déroulé du repas au rythme de l'évolution de l'enfant
- Les modalités du repas

INFORMATIONS CLÉS



Pour qui ?

Accessible à tous, sous réserve de répondre aux conditions décrites dans les prérequis



Prérequis

- Avoir accès à un téléphone, ordinateur ou tablette
- Avoir accès à une connexion internet pour télécharger les contenus pédagogiques
- Maîtriser la langue française
- Avoir la nationalité française, européenne ou avoir un titre de séjour en cours de validité
- Être âgé(e) de 18 ans l'année de l'examen
- S'inscrire à l'examen en candidat libre dans les délais impartis avec l'aide d'Edumiam



Formatrice : Karen BARGE (membre Jury CAP AEPE)



Durée de la formation :

- **420h sur la plateforme pédagogique Edumiam + entre 1 à 3 semaines semaines en stage***

**La durée de stage varie en fonction de l'Académie, de l'expérience et de la profession du candidat. Nous contacter pour plus de précisions*

- Sur environ 30 semaines (en fonction de la date d'entrée en formation)

Modalités d'accès

Le démarrage de la formation est conditionné par :

- Des entretiens individuels
 - 1 entretien individuel téléphonique avec un référent pédagogique Edumiam : entretien sélectif qui conditionne la suite du processus de recrutement. Une évaluation des compétences sur les fondamentaux est réalisée au moment de cet entretien individuel ; une séance de remédiation pourra être proposée si nécessaire avec la référente Edumiam
 - 1 entretien individuel téléphonique avec un référent du CFA
 - Ces entretiens sont à réaliser avant le 30 octobre de l'année en cours.
- L'obtention de pièces indispensables à l'inscription à l'examen et au CFA (vous rapprocher de votre employeur pour constituer le dossier) :
 - Fiche projet de formation
 - Fiche montage alternance
 - Diplôme
 - Carte d'identité recto-verso
 - Carte vitale
 - C.V.
- L'inscription auprès de son Académie dans le respect des délais impartis (se rapprocher de son Académie pour connaître les dates et/ou d'Edumiam qui pourra vous accompagner)
- Une fois la candidature validée, accès à la plateforme de formation pendant un an, à partir de la date de démarrage de la formation mentionnée sur le CERFA



Moyens pédagogiques

- Formations 100% en ligne par la plateforme Edumiam, en synchrone et asynchrone.
- Classes virtuelles inversées et points individuels avec la formatrice.
- Type de pédagogie : apports théoriques, mises en situation, échange entre pairs et avec un expert au cours de classes virtuelles inversées, points individuels avec le référent pédagogique, examens blancs



Modalités d'évaluation

Examen CAP AEPE auprès de l'académie : 3 épreuves professionnelles

- Bloc 1 (EP1) : un examen oral de 25 min (+1h PSE)
- Bloc 2 (EP2) : un examen écrit d'1h30
- Bloc 3 (EP3) : un examen pratique et oral de maximum 2h

La totalité des blocs de compétences doit être validée pour obtenir le CAP AEPE.



Accessibilité handicap

La formation peut être accessible à certains handicaps, pour plus de précisions nous contacter.

Tarif : les coûts pédagogiques sont 100% **pris en charge par l'OPCO de votre employeur**